ASSEMBLEE GENERALE
13. 14 et 15 juin 2014 à Lorient (56)

DEROULEMENT STATUTAIRE ET APPEL A CANDIDATURE

LE DEROULEMENT STATUTAIRE

Candidature au Conseil d'administration :

Le fédéralisme a besoin de s'appuyer sur des femmes et des hommes porteurs des valeurs des Centres Sociaux, capables d'impulser, dans le contexte complexe d'aujourd'hui, une action collective. Nous vous invitons, femmes et hommes du réseau, à vous investir au sein du Conseil d'administration de la FCSF.

Le rôle et les missions des administrateurs de la FCSF reposent sur un engagement individuel, dans un collectif porteur de la politique fédérale et de projets. Cet engagement demande un investissement pour assurer une contribution active aux prises de décisions, à la construction des projets (le pilotage collectif, la conduite et l'animation des projets sont des axes majeurs de notre action) et à devenir l'élu référent d'un dossier.

Les administrateurs promeuvent également cette politique vers le réseau, à l'écoute de celui-ci et relais des informations issues du réseau des centres sociaux fédérés.

Nous vous demandons donc de porter la plus grande attention aux documents qui composent l'ensemble des modalités d'appel et de dépôt des candidatures.

APPEL A CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil d'administration

Conformément à nos dispositions statutaires, notre Conseil d'administration doit être renouvelé partiellement lors de l'Assemblée générale qui se tiendra les 13. 14 et 15 juin 2014 à Lorient (56).

Cette année :

- **Dix** (10) postes seront à pourvoir au Conseil d'administration

Collège des Associations et Structures représentatives des usagers :

- **6 postes à pourvoir**
  Arrivent en fin de mandat
  Alain BOISSON, Solange BOUCHET, Gérard CASTELAIN, Jean-Paul FERRAND, Dominique GARET et Nabil KOUIDI

Collège des Institutions :

- **2 postes à pourvoir**

Collège des Professionnels :

- **2 postes à pouvoir**
  Arrivent en fin de mandat
  Jean-Luc GOURMELON

Le dépôt des candidatures :

Il doit être assuré auprès du Conseil d'administration au moins cinq semaines avant la date prévue pour l'Assemblée générale (article XV-4-e du Règlement Intérieur). Si vous souhaitez présenter un(e) candidat(e), sa candidature doit être envoyée à la FCSF **au plus tard le 14 avril 2014 à minuit** (cachet de la poste faisant foi).

Conformément au Règlement Intérieur (article XV-3), les candidats doivent être présentés par les membres de la FCSF (les fédérations ou les gestionnaires de centres sociaux adhérents directs de la FCSF en l'absence de fédération).

Ethique de l'administrateur :

Le Conseil d'administration a souhaité, en conformité avec les valeurs de notre Charte Fédérale, insister sur l'éthique que sous-tend cet engagement. En effet, même si nos statuts ne le précisent pas, le mandat d'administrateur ne se justifie que dans la mesure ou l'administrateur(trice) élu(e) **s'engage** à :

- **participer** régulièrement aux réunions des instances, pour **contribuer** activement à l'élaboration des décisions collectives,
- à **assumer** les charges et les responsabilités que comporte ce mandat, dont la participation effective à l'animation et au suivi du réseau, dans une relation de proximité ;
- **assurer** une contribution active aux projets fédéraux (pilotage/conduite et animation)
- **informer** la FCSF de tout éventuel changement des informations contenues dans la fiche de candidature,
- **remettre** son mandat d'administrateur, si au cours de ce mandat il(elle) perdait pour quelque raison que ce soit la légitimité qui l'a fait élire.

En conséquence, le Conseil d'administration souhaite que, le(la) candidat(e) complète et signe le « document fiche de candidature » joint.

Pour être recevables, les candidatures doivent donc être constituées :

- De l'extrait de délibération de l'instance ayant proposé la candidature (sur papier à en-tête, signée du Président ou vice Président).

- D'une déclaration du candidat (1 page dactylographiée maximum à envoyer par mail à fed@centres-sociaux.asso.fr) présentant les motivations de sa candidature (ex : fonction, responsabilités dans les centres sociaux, déclaration d'intention...), et les renseignements qu'il(elle) souhaite porter à la connaissance de l'Assemblée générale.

- Du document « fiche de candidature à l'élection au Conseil d'administration ».

Conseil d'Administration de la FCSF (2013 – 2014)

A – **MEMBRES ELUS**

Collège des associations et structures représentatives d'usagers

Date de fin de mandat		
2015	BARBIER Josette	Fédération des Centres sociaux de l'Allier
2014	**BOISSON Alain**	**Fédération des Centres sociaux du Pas de Calais**
2014	**BOUCHET Solange***	**Fédération des Centres sociaux de la Vienne**
2016	BRULIN Michel	Fédération des Centres sociaux du Nord
2014	**CASTELAIN Gérard**	**Fédération des Centres sociaux de la Gironde**
2015	CROSSAT Jean	Fédération des Centres sociaux de l'Aisne
2014	**FERRAND Jean Paul***	**Fédération des Centres sociaux de Loire Atlantique**
2016	GARCIA CANELO Francisco	Fédération des Centres sociaux de Seine Saint Denis
2014	**GARET Dominique***	**Fédération des Centres sociaux du Pas de Calais**
2013	HERCULE Marie Thérèse	Fédération des Centres sociaux du Val de Marne
2014	**KOUIDI Nabil**	**Fédération des Centres sociaux du Val d'Oise**
2015	MERAKCHI Nadia	Fédération des Centres sociaux de Seine-Saint-Denis
2015	MILLER Claudie*	Fédération des Centres sociaux des Deux-Savoie
2015	THOMAS Jean-François	Fédération des Centres sociaux de la Meuse

Collège des institutions

2016	BEDIER Joe	Centre Communal d'Action Sociale de Saint André de la Réunion
2016	DELODE Francine	Fédération des Centres sociaux du Languedoc Roussillon

Collège des professionnels

2016	CHAUVET Sébastien	Fédération des Centres sociaux de Seine et Marne
2014	**GOURMELON Jean Luc***	**Fédération des Centres sociaux de Bretagne**
2016	OBERLIN Nicolas	Fédération des Centres sociaux de Seine-Saint-Denis
2015	SAADA Aurore	Fédération des Centres sociaux de Seine-et-Marne
2016	TOURNET Eric	Fédération des Centres sociaux de la Marne

B – MEMBRES DE DROIT

Voix délibérative

CAILLIAU Christian	C.N.A.F.
MERGEL Francis	C.N.A.F.
FINE Michel	Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole

Voix consultative

LEGAT Colette	C.N.A.F.
NOCQUET Jean-Marie	C.N.A.F.
PATTIER Marie Madeleine	C.N.A.F.
DARTY Franck	Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole

C – MEMBRES ASSOCIES COOPTES

ELOY Jacques	Mémoires Vives des Centres sociaux
AUBERT Pascal	
CHANTRE-BLAS Françoise	
GARNIER Pierre	
NEYRON Jean	

* - Membres du Bureau